



les **micro**  
**biblio** thèques

---

APPEL À PROJETS  
Mars 2022

**MICROBIBLIOTHÈQUES AU  
CŒUR DES TERRITOIRES**

Un programme de :

Avec le soutien de :





Bibliothèques Sans Frontières et la Fondation d'entreprise Cultura, engagées de longue date dans la lutte contre les inégalités d'accès à la culture, unissent leurs forces pour soutenir des projets de création de "microbibliothèques" partout en France.

Vous souhaitez promouvoir le livre et la lecture sur votre territoire mais vous manquez de moyens ou vous ne savez pas comment vous y prendre ? Vous travaillez déjà dans le secteur culturel ? Vous tenez un café ou un commerce ? Vous œuvrez dans le domaine médical ou médico-social ? Vous gérez une association, un centre socioculturel, une mission locale, un Point information jeunesse ? Vous êtes tout simplement passionné de lecture et voulez transmettre cette passion autour de vous ?

**Cet appel à projets est fait pour vous ! Il vous permettra de développer une microbibliothèque sur votre territoire grâce à une dotation de livres et un accompagnement.**

# 1. LES STRUCTURES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET

---

## 01. Bibliothèques Sans Frontières

Créée en 2007 à l'initiative de l'historien Patrick Weil, Bibliothèques Sans Frontières (BSF) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. BSF promeut l'accès à la culture, à l'information et la connaissance afin de renforcer l'autonomie et de la capacité d'agir des populations en France et dans le monde. BSF est aujourd'hui présente dans plus de 30 pays, mais mène plus d'un tiers de ses actions en France, où elle invente sans cesse des moyens d'apporter des ressources culturelles au plus près des populations.

Depuis ses débuts, BSF collecte des livres auprès d'institutions, d'éditeurs et de particuliers. Triés et référencés dans un catalogue en ligne comportant aujourd'hui plus de 30 000 références, ces livres alimentent des projets de création de bibliothèques partout dans le monde. À ce jour, BSF a ainsi équipé plus de 300 structures avec 320.000 livres, dans plus de 30 pays.

Les actions de BSF n'ont pas vocation à concurrencer les bibliothèques publiques existantes. Au contraire, convaincue du rôle de transformation sociale joué par les bibliothèques publiques, BSF contribue à leur attractivité en incitant de nouveaux publics à les fréquenter, en développant des synergies avec les territoires où elles sont implantées et en les aidant à faire évoluer leurs pratiques pour répondre aux enjeux contemporains.

## 02. La Fondation d'entreprise Cultura

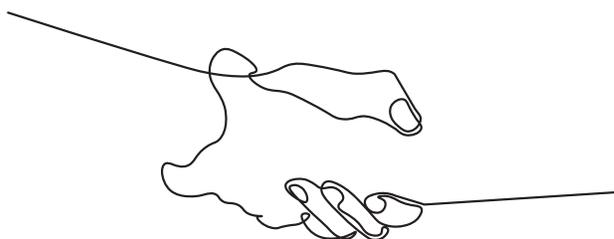
La Fondation d'entreprise Cultura incarne les valeurs et prolonge la mission de Cultura : faire vivre et aimer la culture. Elle a pour objectif de permettre l'accès à la culture et à l'éducation de personnes qui, pour des raisons économiques, sociales, d'âge ou de handicap en sont éloignées. Elle soutient des projets éducatifs et sociaux à proximité des magasins Cultura en faveur desquels les collaborateurs de l'entreprise pourront s'impliquer au travers du mécénat de compétences, et leur apporte un soutien financier.

La Fondation d'entreprise Cultura et BSF sont partenaires depuis 2015. Après six années d'actions conjointes dédiées au déploiement en France du programme Ideas Box, la médiathèque mobile créée par BSF, les deux organisations ont renouvelé leur engagement mutuel pour trois nouvelles années, autour du programme «Microbibliothèques au coeur des territoires».

### 03. Le ministère de la Culture et la Fondation Almayuda

Depuis 2021, le ministère de la Culture soutient également «Microbibliothèques au coeur des territoires», participant notamment au jury de sélection et garantissant la bonne adéquation du programme avec l'offre de lecture publique existante sur le territoire.

En 2022, le programme bénéficie du soutien additionnel de la Fondation Almayuda, fortement engagée pour l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation et à la formation des populations les plus défavorisées, par la création de passerelles entre les projets culturels et les actions sociales, humanitaires ou environnementales.



## 2. POURQUOI CET APPEL À PROJETS “MICROBIBLIOTHÈQUES AU CŒUR DES TERRITOIRES” ?

---

Le livre, la lecture et plus largement les bibliothèques sont de formidables outils d'évasion, d'ouverture et de compréhension du monde. En ouvrant des fenêtres sur des univers inconnus, ils illuminent notre quotidien et suscitent en nous des désirs et des aspirations qui nous poussent en avant. Ils nous permettent de mettre des mots sur nos émotions, et nous apaisent en nous aidant à mieux comprendre les doutes ou les tensions qui nous tourmentent. En stimulant notre empathie et notre intellect, ils nous rendent plus compréhensifs et plus ouverts aux autres. Face au contexte incertain que nous traversons actuellement et à la tentation du repli sur soi qui l'accompagne, les livres n'ont jamais été aussi importants.

Or, si la France peut compter sur un des réseaux bibliothèques publiques les plus denses au monde, l'accès aux livres n'en reste pas moins entravé par de nombreuses contraintes. Certaines zones (notamment les territoires ruraux et les quartiers populaires) sont encore insuffisamment dotées, et lorsque la bibliothèque est bien présente, des barrières symboliques en limitent l'accès à un grand nombre de publics. Face à ces enjeux, les microbibliothèques se veulent une réponse concrète et sur-mesure pour créer, dans les territoires qui en ont le plus besoin, des îlots de connaissance et de lien social.

### 3. OBJECTIFS ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

---

- **Territoires et publics cibles**

L'appel à projets "Microbibliothèques au cœur des territoires" s'adresse aux structures et personnes qui oeuvrent dans des territoires fragiles, enclavés et/ou défavorisés et qui souhaitent - qu'elles soient déjà ou non impliquées dans ce domaine - développer le lien au livre et à la lecture en créant ou en renforçant un espace bibliothèque dynamique, lieu de vie propice aux rencontres et au lien social.

#### **LES TERRITOIRES FRAGILES**

Par ce terme, il est entendu :

- Les territoires ruraux, de montagne ou péri-urbains, qui sont éloignés et/ou ne bénéficient pas d'un accès satisfaisant aux offres et services économiques, sociaux, éducatifs et culturels (et notamment à un équipement de lecture publique) ;
- Les territoires situés dans des quartiers politique de la ville, ou connaissant une situation économique et sociale proche de cette nomenclature, avec des infrastructures peu présentes ou peu accessibles ;
- Tout autre territoire qui présente des contraintes spécifiques dûment justifiées par le candidat dans sa réponse à l'appel à projets.

Les projets sélectionnés seront dotés de 1000 à 1500 livres chacun et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement étape par étape dans la mise en oeuvre de leur microbibliothèque. Ils rejoignent une communauté déjà active de 15 porteurs de projets qui gèrent et animent leurs microbibliothèques depuis la fin de l'année 2021.

Il ne s'agit pas en effet de constituer une simple collection de livres sur des étagères, mais bien de faire vivre une programmation d'activités, qui doit chercher à toucher tout particulièrement les publics éloignés et/ou empêchés.

Ces situations d'éloignement ou d'empêchement peuvent être dues à des facteurs variés :

- Situation géographique : zones rurales
- Éloignement imposé (incarcération, hospitalisation...)
- Impossibilité ou difficulté à se déplacer (public sénior, porteur de handicap...)
- Exclusion liée à des freins symboliques

Les projets doivent porter des propositions innovantes et créatives d'activités autour du livre et de la lecture. Poussant à la curiosité, ces dernières doivent permettre de contrer la méconnaissance que les publics peuvent avoir des bibliothèques, de mettre en valeur les offres et les services qui y sont aujourd'hui proposés et surtout de prouver que ces lieux sont faits pour eux. Chaque usager doit s'y sentir accueilli, avoir envie de s'approprier l'endroit et pourquoi pas de s'y investir.

## **LA VIE ET L'ANIMATION DES MICROBIBLIOTHÈQUES**

**La vie et l'animation d'une microbibliothèque peuvent se combiner selon deux types d'ouvertures aux publics :**

- Elles accueillent les publics pour des temps d'accès libre, de consultations des documents sur place, de discussions et d'échanges entre les personnes ;
- Elles proposent des temps de médiation encadrés.

**L'exemple d'une microbibliothèque installée dans le café-bar d'un village :**

- La microbibliothèque est ouverte chaque après-midi pour de l'accès libre et de la consultation sur place, grâce à la présence de l'équipe du café-bar (son rôle : indiquer la présence et le fonctionnement de la microbibliothèque) ;
- Le jeudi en fin d'après-midi, c'est la médiathèque publique la plus proche qui vient animer un point lecture (les habitants peuvent venir rendre et récupérer des livres réservés ou échanger à propos de leur dernier coup de cœur...);
- Le samedi après-midi, c'est la ludothèque de la communauté de communes qui l'investit.

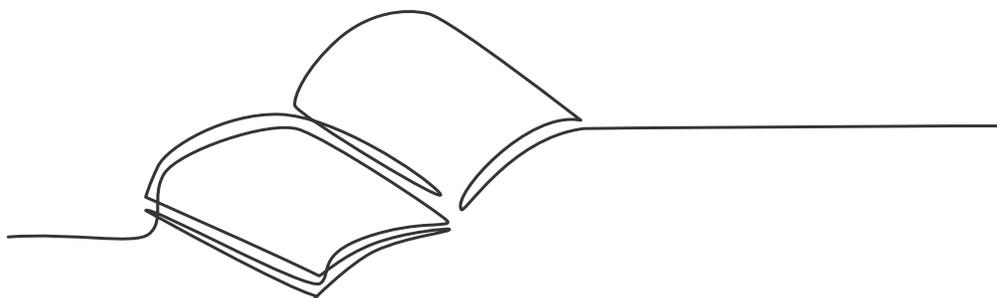
- **Mise en oeuvre des microbibliothèques**

Les lauréats rejoignent une communauté déjà active de 15 microbibliothèques réparties sur le territoire métropolitain.

Suite à un recueil des besoins et à la finalisation de la structuration de leur projet, puis à une sélection personnalisée menée par les équipes de BSF durant l'été 2022, les dotations de livres sont réceptionnées en septembre.

Les lauréats suivent des formations autour de la bibliothéconomie et de la gestion/animation d'un espace livre, prenant la forme de visioconférences participatives et de parcours d'e-learning.

Ils participent également à des webinaires qui réunissent l'ensemble de la communauté des microbibliothèques autour de thématiques spécifiques, de partages de pratiques et de retours d'expériences. Occasion pour les porteurs de projets de se nourrir les uns les autres, créant une émulation culturelle et sociale forte et durable. C'est ainsi un véritable mouvement d'entrepreneurs culturels et d'ambassadeurs du livre et de la lecture que les lauréats sont invités à rejoindre ! Ce collectif continuera de se consolider via les éditions suivantes de l'appel à projet, à l'automne 2022 puis en 2023.



- **Les rôles et les engagements de chaque partenaire**

### **Les lauréats**

En répondant à cet appel à projets, les candidats doivent avoir à coeur de porter un véritable projet d'action culturelle, en mettant en place ou en renforçant une programmation variées faisant vivre leur microbibliothèque. Tout est possible et imaginable, tant que cela met en valeur un accès innovant et ludique à la culture, à l'éducation et à la connaissance.

Si leur projet est sélectionné, il s'engagent dès lors à :

- participer au recueil des besoins (1h30 d'entretien), durant le mois de mai
- finaliser la construction de leur projet avec l'équipe de BSF (objectifs...)
- disposer d'un lieu pour accueillir et faire vivre leur dotation de livres dès la rentrée scolaire 2022
- récupérer leur dotation auprès du magasin Cultura le plus proche de chez eux, durant le mois de septembre 2022
- suivre les formations proposées par BSF (à minima 2 modules de formation de 3 heures chacun, animés à distance ainsi qu'un parcours de formation en ligne)
- participer aux temps d'échanges de pratiques et de retours d'expérience réunissant la communauté des microbibliothèques (30 structures en septembre 2022), à raison d'une rencontre d'1h30 (en visio) par mois.
- animer leur microbibliothèque dans la philosophie du programme
- tenir le suivi et l'évaluation de leur projet, en lien avec l'équipe de BSF, pour le faire évoluer et progresser dans le temps.

### ***Bibliothèques Sans Frontières***

L'équipe de BSF accompagne chaque projet de sa construction à son déploiement en s'adaptant aux spécificités de chacun. Elle établit avec les lauréats un diagnostic des besoins en contenus, puis sur cette base, sélectionne les livres adaptés à chaque espace bibliothèque (voir dans les modalités de sélection pour la typologie de livres disponibles pour ce programme).

Elle accompagne ensuite les lauréats dans la conduite de leurs projets culturels : gestion d'un espace bibliothèque (bibliothéconomie, médiation autour du livre et de la lecture...) et animation d'une communauté de pratiques regroupant tous les lauréats.

Du fait des implantations des microbibliothèques sur tout le territoire métropolitain, ces temps se tiendront en distanciel.

### ***La Fondation et l'enseigne Cultura***

La Fondation d'entreprise Cultura et les collaborateurs du groupe s'investissent également au côté des lauréats !

Ils sont invités à participer au jury de sélection. De plus, chaque lauréat peut également être appuyé dans le développement de son projet par un collaborateur ou une collaboratrice de Cultura, grâce à un système de parrainage (13 parrains et marraines sont actuellement actifs auprès de la communauté des microbibliothèques).

## **La fondation Almayuda**

La fondation Almayuda participe au jury de sélection et suit le développement des projets.

# **4. CANDIDATURE ET SÉLECTION DES LAURÉATS**

---

## **01. Critères d'éligibilité**

L'appel à projets "Microbibliothèques au cœur des territoires" est ouvert à tous, du moment que les candidats mettent en avant leur volonté de faire de leur microbibliothèque un lieu animé et vivant.

Les candidats s'engagent à respecter le principe de laïcité. Ils ne présentent aucun aspect discriminant au regard du genre, du handicap, de la religion, des origines ethniques et géographiques.

Par ailleurs, les conditions suivantes doivent être respectées :

- les projets présentés ne sollicitent pas de livres en langues étrangères, ou des fonds spécifiques (FAL, gros caractères, braille, livres audio...)
- les projets présentés doivent débiter auprès des publics à la rentrée scolaire 2022 (mi-septembre)
- si leurs projets sont sélectionnés, les lauréats doivent être disponibles pour participer à la phase de recueil des besoins et de cadrage de leur projet durant le mois de mai 2022
- ils doivent disposer dès la rentrée scolaire 2022 d'un lieu pour accueillir leur projet de microbibliothèque

## **02. Les modalités de sélection**

Un jury composé de membres de l'équipe de BSF, de représentants de la Fondation d'entreprise Cultura et des collaborateurs de Cultura, de représentants et collaborateurs de la Fondation Almayuda, ainsi que de personnes qualifiées dans le champ de la promotion du livre et de la lecture examinera les candidatures.

Les projets seront sélectionnés selon les critères suivants :

### **Pertinence des projets**

- Le projet répond à des enjeux bien identifiés d'accès à la culture, au livre et à la lecture ;
- Les bénéficiaires sont clairement identifiés et le projet répond directement et concrètement à leurs besoins ;

- Les orientations thématiques et les partenaires éventuels associés au projet sont cohérents avec la philosophie du programme Microbibliothèques ;
- Une attention particulière est portée aux écosystèmes dans lesquels vont s'insérer les projets : ceux-ci ne doivent pas entrer en conflit avec les autres propositions du territoire. La création de liens et de synergies avec les acteurs locaux, et particulièrement avec le secteur de la lecture publique, est encouragée.

#### **Qualité des projets :**

- Le candidat montre qu'il est en capacité de porter le projet qu'il soumet (notamment en termes de ressources humaines, qu'elles soient professionnelles ou non) ;
- Le projet vise à avoir un impact social : il s'attache à résoudre une problématique sociale et/ou contribue à la cohésion territoriale et à la préservation du lien social ;
- Le projet propose une programmation culturelle régulière et innovante autour du livre et de la lecture : les microbibliothèques doivent être des lieux actifs (ouverts plusieurs fois par semaine) et vivants.

### **03. Calendrier de sélection**

Les candidats répondant aux critères d'éligibilité et pré-sélectionnés seront invités à présenter leur projet devant le jury début mai 2022. Ils seront prévenus quelques jours avant du format attendu pour cette présentation, qui sera organisée à distance, en visioconférence.

A l'issue de cette présentation, 15 lauréats seront sélectionnés et annoncés dans les jours suivants par le jury.



## 04. Dossier de candidature

Les candidats sont invités à remplir le dossier de candidature en annexe et à le retourner par mail avant le mardi 26 avril 2022, 23h59 à l'adresse suivante :

[microbibliotheques@bibliosansfrontieres.org](mailto:microbibliotheques@bibliosansfrontieres.org)

Tout dossier incomplet ou soumis après la date limite ne pourra être examiné.

Vous pouvez également [consulter le dossier de presse](#) présentant les 15 microbibliothèques lauréates du premier appel à projet et éventuellement les contacter si vous souhaitez en savoir plus sur leur expérience.

---

En cas de question sur l'appel à projets, n'hésitez pas à contacter l'équipe de coordination de BSF avant le 22 avril 2022, aux coordonnées suivantes :

[audrey.tartare@bibliosansfrontieres.org](mailto:audrey.tartare@bibliosansfrontieres.org)

[lea.maris@bibliosansfrontieres.org](mailto:lea.maris@bibliosansfrontieres.org)

